

# Annexe 8 :

## extraits du rapport : "Le loup en France"

Poulle, M.-L., Dahier, T., de Beaufort, R.  
et Durand, C., 2000.

Conservation du loup en France.  
Programme Life-nature,  
Rapport final 1997-1999. 93 pages.



### Sommaire

<b>Introduction</b> .....	1	Naissance et immigration .....	35
<b>Objectifs du programme</b> .....	3	Mortalité et dispersion .....	35
<b>Le loup, un animal sociable et territorial</b> .....	5	<b>Progression du loup sur l'arc alpin</b> .....	37
<b>Le massif du Mercantour</b> .....	7	Période 1992-1996 .....	37
Un massif alpin giboyeux .....	7	Période 1997-1999 .....	39
Une région de fort pastoralisme .....	7	Présence du loup permanente sur l'arc alpin .....	39
<b>Le pastoralisme</b> .....	9	<b>Régime alimentaire</b> .....	41
Les différents systèmes d'exploitation pastorale .....	9	Variations saisonnières .....	41
La conduite des troupeaux .....	11	Variations pluriannuelles .....	43
Mesures de soutien public .....	11	Variations inter-meutes .....	45
<b>Méthodes de suivi de la population de loups</b> .....	13	Dans les autres secteurs de présence du loup .....	45
Le "Réseau Loup" .....	13	<b>Étude de faisabilité pour un renforcement d'ongulés sauvages</b> .....	47
Identification spécifique des indices de présence .....	15	<b>Compensation des dommages</b> .....	49
Estimation des territoires des meutes du Mercantour .....	17	La procédure de compensation financière .....	49
Comment évaluer l'effectif des meutes ? .....	19	Bilan numérique et financier .....	49
Cartographie des secteurs potentiellement favorables .....	21	<b>Caractéristiques des attaques sur cheptel domestique</b> .....	51
Estimation du régime alimentaire .....	23	Type de victimes .....	51
<b>Bilan d'activité du Réseau Loup</b> .....	25	Répartition temporelle .....	51
Qui réalise les constats de dommages ? .....	25	Concentration des victimes sur quelques attaques .....	51
Qui collecte les indices de présence ? .....	25	Concentration des attaques sur quelques troupeaux .....	53
Indices de présence les plus collectés .....	27	<b>Mises en places des mesures de prévention</b> .....	55
<b>Installation des meutes dans le Mercantour</b> .....	29	Mesures de prévention proposées .....	55
Secteurs de présence permanente des meutes .....	29	Bilan numérique et financier .....	57
Secteurs fréquentés de façon saisonnière .....	29	Évolution de la demande .....	57
Secteurs potentiellement favorables .....	31	Suivi technique .....	59
<b>Évolution numérique de la population de loups du Mercantour</b> .....	33	Éducation et intégration des chiens de protection dans les troupeaux .....	59
Effectifs hivernaux .....	33		

## Annexe : extraits du “Loup en France”...

<b>Efficacité des mesures de prévention</b> .....	63	Comité national de concertation.....	75
Évolution du nombre d'attaques et de victimes en fonction du nombre de mesures de prévention.....	63	Groupe de travail pour l'homogénéisation de la procédure de compensation.....	77
Bilans comparés du coût de la compensation et de la prévention des dommages.....	65	Séminaire d'information et de réflexion .....	77
<b>Problèmes rencontrés et propositions d'amélioration</b> .....	67	Rencontre avec des bénéficiaires de programmes Life .....	77
Recrutement, embauche et formation des aides pastoraux .....	67	Échanges transfrontaliers .....	77
Équipement des alpages .....	69	Accueil d'étudiants .....	79
Expérimentation d'un système de balises lumineuses et alarmes.....	69	<b>Communication</b> .....	81
Interactions chiens de protection-promeneurs.....	71	Accueil de journalistes.....	81
<b>Groupes de travail et d'échange</b> .....	75	L'Info Loup .....	81
Initiative grands carnivores pour l'Europe .....	75	Exposition .....	83
Comité national scientifique .....	75	<b>Bilan socio-économique</b> .....	85
		<b>Conclusion</b> .....	87
		<b>Bibliographie</b> .....	91

### Introduction (extrait p.1)

En Europe, pendant des siècles, le loup (*Canis lupus*) a été l'objet de campagnes systématiques de destruction visant à faire disparaître l'espèce. Cet objectif a été atteint dès le 16ème siècle pour l'Angleterre, au 18ème siècle pour la plupart des pays nord-européens (Danemark, Autriche, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse, etc.) et dans les années 30 pour la France. Le loup a disparu de ces pays sous l'action conjuguée d'au moins trois facteurs : la persécution directe exercée par l'Homme, la déforestation et le déclin des populations d'ongulés sauvages (Orsini 1996, Breitenmoser 1998).

Il a cependant réussi à se maintenir, sans jamais disparaître, dans deux pays limitrophes : l'Italie et l'Espagne. La population lupine espagnole compte actuellement environ 2500 individus (Blanco et al. 1992). La population italienne, plus restreinte, est en phase d'expansion numérique et géographique depuis plus de vingt ans (Boitani 1992). Dans les années 70, elle ne comptait plus qu'une centaine d'individus, localisés au centre du pays. Actuellement, elle en compte 400 à 500 et a progressivement recolonisé, au rythme de 25 à 30 km par an, toute la chaîne apennine.

Ainsi, en 1983, le loup était à nouveau présent en Ligurie, à moins de 150 km à vol d'oiseau de la frontière française (Meriggi 1995). Puis, en novembre 1992, deux loups ont été observés à l'extrême sud-est de la France, en zone centrale du Parc national du Mercantour, dans les Alpes-Maritimes (Houard et Lequette 1993). Depuis, l'espèce re-colonise progressivement les Alpes françaises, italiennes et suisses. Les analyses génétiques réalisées régulièrement montrent que les loups présents sur l'arc alpin ont pour origine la population apennine.

Pour ce qui est de son statut, le loup est classé "vulnérable" sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). De plus, en France, comme dans les autres pays de l'Union européenne où il est présent et qui ont ratifié la Convention de Berne, il a le statut d'espèce "strictement protégée", classée "prioritaire d'intérêt communautaire" en annexe II et IV de la Directive Habitat. Actuellement, la viabilité à long terme de la population alpine de loup semble pouvoir

être compromise par un braconnage intensif (notamment par l'usage de poisons) du à une non acceptation de l'espèce.

Dès l'hiver 1992-1993, le Parc national du Mercantour a mis en place, à la demande du Ministère de l'Environnement (Direction de la nature et des paysages, DNP) un protocole de suivi scientifique des individus présents, une procédure de compensation des dommages sur le cheptel domestique, des aides pour le renforcement du gardiennage et des campagnes d'information. De 1997 à 1999, pour poursuivre et développer ces actions et afin d'accompagner la progression de l'espèce sur l'arc alpin, un financement, d'un montant total de huit millions de francs (hors taxes), a été attribué à la France par la Commission européenne, dans le cadre d'un programme Life-Nature intitulé : "Conservation des grands carnivores en Europe : le Loup en France".

Le financement attribué provient pour moitié de la Communauté européenne et pour moitié de la France (Ministère de l'Environnement, DNP). La gestion financière du programme a été confiée à l'Office national de la Chasse, tandis que sa coordination administrative a été assurée par le préfet des Alpes-Maritimes, les Directions départementales de l'agriculture et de la forêt assurant le relais dans les départements concernés.

### Progression du loup sur l'arc alpin (extrait p.37 à 47)

#### Période 1992-1996

En novembre 1992, alors que l'observation directe de deux loups dans le Mercantour attestait du retour de l'espèce en France, un loup mâle âgé de trois ans et pesant 37 kilos a été tué sur la commune d'Aspres les corps, dans les Hautes-Alpes (05), en limite de l'Isère (38, figure 12). Ce loup, qui était présent dans le secteur depuis au moins un an, avait attaqué à plusieurs reprises des troupeaux d'ovins. Les analyses génétiques effectuées à partir d'échantillons de poils et tissus prélevés sur son cadavre ont montré qu'il était de la même lignée que les loups des Apennins et du Mercantour. Il peut s'agir d'un individu né en Italie, qui a effectué une dispersion à longue distance.

## Annexe : extraits du “Loup en France”...

Pour 1993 et 1994, les indices de présence et attaques attribuables au loup sont tous localisés dans les Alpes-Maritimes. En 1993, ils sont concentrés dans un secteur d'une centaine de km<sup>2</sup> autour du lieu de la première observation (figure 12). En 1994, avec l'installation de la meute "Vésubie-Roya" leur localisation est plus diffuse (figure 12).

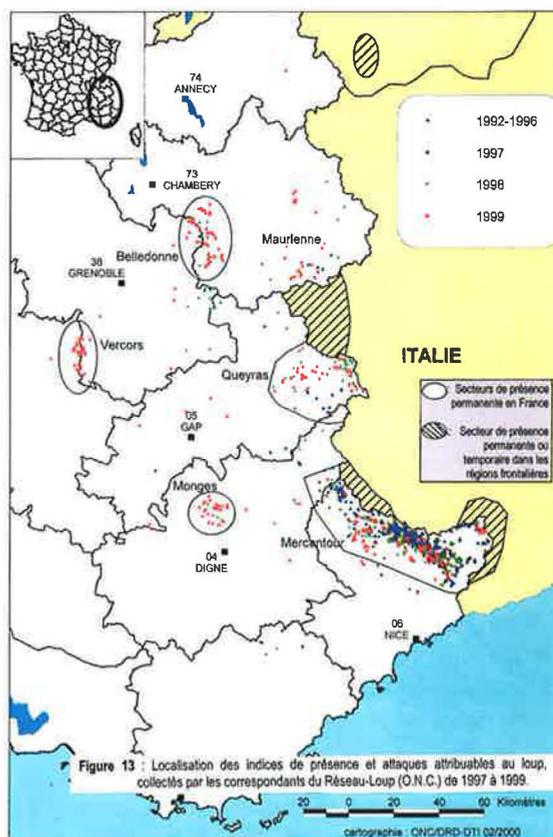
En 1995, la localisation des indices varie peu dans le Mercantour mais une observation probable de loup a eu lieu dans la vallée de la Maurienne, en Savoie (73, figure 12). Elle est à mettre en relation avec le début d'installation d'une meute dans la vallée Suza frontalière, installation confirmée en 1997<sup>2</sup> (figure 12). Egalement en 1995, la présence d'un loup, responsable d'attaques sur des troupeaux d'ovins, a été mise en évidence en Suisse, dans le Valais (figure 12). Les analyses génétiques réalisées depuis, montrent que cet individu est de la lignée Apennin / Mercantour (Taberlet 1996). Il s'agit probablement un animal en dispersion, issu de la population italienne ou sud alpine.

En 1996, des attaques attribuables au loup ont été constatées au nord-ouest du Mercantour et dans la vallée Pesio frontalière<sup>3</sup>, sur le territoire actuel de la meute Valle Pesio / Haute-Roya (figure 12). Des attaques ont également été constatées au sud-est du Mercantour, dans la haute vallée Stura<sup>4</sup> et en Ubaye (04), en limite du territoire actuel de la meute "Haute-Tinée". Par ailleurs, une observation directe de deux individus a été faite, en été, à la limite entre l'Ubaye et les Hautes-Alpes (figure 12). Deux mois plus tard, à quelques kilomètres de là, dans les Hautes-Alpes (05), sur la commune des Orres, une louve de 18 mois, pesant 27 kg, appartenant à la lignée Apennin / Mercantour a été tuée par balles en septembre. Elle était, selon des témoins, accompagnée d'un second individu qui aurait réussi à s'enfuir. Egalement en 1996, la présence, au moins temporaire, de loups dans le Var (83, figure 12), sur le plateau de Canjuers, où des troupeaux d'ovins ont subi des attaques à plusieurs reprises, a été attestée par l'analyse génétique réalisée, sur un excrément, par l'équipe de P. Taberlet. Le loup présent dans ce secteur appartenait, lui aussi, à la lignée Apennin / Mercantour.

### Période 1997-1999

Pour 1997, la localisation des indices et attaques attribuables au loup dans les Alpes-Maritimes est sensiblement la même que les années précédentes, suivant en cela l'installation des quatre meutes permanentes et de la meute transfrontalière. Cependant, à partir de cette année là, des indices ont été collectés chaque année dans d'autres départements alpins. La présence, au moins temporaire du loup a été confirmée sur le plateau de Canjuers par la découverte de nouveaux indices en 1997 et 1998 et dans la vallée de la Maurienne par la découverte d'indices en 1997, 1998 et 1999 (Figure 13). En 1997, des attaques ont, à nouveau eu lieu dans la haute vallée Stura où, depuis, une nouvelle meute s'est installée et se reproduit<sup>5</sup>.

A partir de 1998, des indices de présence ont été régulièrement trouvés dans quatre nouveaux secteurs (figure 13) :



Queyras- Beal Traversier, (prolongement sud-ouest du Queyras, département 05), le massif des Monges (04), les hauts plateaux du Vercors (38 et 26) et, plus au nord, le massif de Belledonne (38 et 73). Des indices et/ou attaques ont également été constatés en 1997 et 1998 entre le Mercantour et le Queyras, révélant la circulation probable d'individus entre ces deux massifs. En 1998, et uniquement cette année là, des attaques ont été constatées dans l'Oisans, à la limite des départements 05, 38 et 73. Elles peuvent correspondre au passage d'individus erratiques se dirigeant vers le Vercors ou Belledonne.

En 1998, mais surtout en 1999, des données indiquent la présence possible, de façon temporaire, de loup au nord-est de la Savoie, dans le massif de la Vanoise (figure 13). Enfin, en 1999, des données jugées fiables font état de la présence possible du loup, de façon temporaire, en Haute-Savoie (74), au nord du département, soit relativement proche du secteur de présence connue du loup dans le Valais Suisse.

### Présence permanente du loup sur l'arc alpin

Les indices collectés de façon systématique et régulière par les correspondants du Réseau permettent, fin 1999, de mettre en évidence la présence continue de loups au moins 18 mois (dont

<sup>2</sup> Source : Parco naturale Val Troncea et Parco naturale du Gran Bosco di Salbertrand (Italie, Région Piémont)

<sup>3</sup> Source : Bepi Audino, Parco naturale Valle Pesio e Tanaro (Italie, Région Piémont)

<sup>4</sup> Source : Gianni Oppi, Parco naturale Alpi Marittime (Italie, Région Piémont)

<sup>5</sup> Source : Simone Ricci, projet INTERREG Loup (Italie, Région Piémont)

## Annexe : extraits du “Loup en France”...

deux hivers) dans cinq secteurs des Alpes françaises (figure 13) : le Mercantour (quatre meutes, une vingtaine d'individus), les Monges (au moins deux individus), le Queyras-Beal Traversier (deux à quatre individus), le Vercors (au moins un individu), et Belledonne (idem). On peut donc considérer qu'une trentaine de loups, répartis dans cinq régions, sont présents de façon permanente au début de l'année 2000 dans les Alpes françaises.

Par ailleurs, une vingtaine d'individus, répartis dans trois à quatre meutes (Valle Pesio, Valle Stura, Valle Suza et/ou Val Chisone) sont présents dans les Alpes italiennes<sup>6</sup>, et peut-être un à deux loups dans les Alpes suisses (Landry 1997). La population alpine italo-franco-suisse compte donc, probablement, une cinquantaine de loups présents de façon permanente.

### Régime alimentaire

Au total, 1066 fèces, collectées entre mars 1994 et avril 1999 dans le Parc national du Mercantour, ont été analysées. Parmi elles, 828 (78 %) proviennent du territoire de la meute “Vésubie-Tinée”; meute la plus anciennement installée et pour laquelle l'effort de prospection a été le plus soutenu.

Cependant, même pour cette meute, il n'a pas toujours été possible de disposer d'un nombre minimum de 30 fèces / trimestre (figure 14).

Pour la meute “Vésubie-Roya”, 137 fèces ont été analysées mais leur récolte a été très variable d'une saison à l'autre. Elle ne permet pas d'atteindre la trentaine de fèces par trimestre jugée nécessaire pour estimer le régime alimentaire. C'est également le cas pour la meute “Haute-Tinée” pour laquelle 80 fèces ont été analysées, ainsi que pour la meute “Moyenne-Tinée”, pour laquelle seules 21 fèces ont été analysées (figure 14).

### Variations saisonnières

En raison des contraintes d'échantillonnage évoquées, les variations saisonnières du régime alimentaire sont décrites uniquement pour la meute “Vésubie-Tinée”, du printemps 1995 à l'hiver 1996, année pour laquelle on dispose d'une trentaine de fèces analysées par trimestre (figure 14).

Comme déjà rapporté pour les loups en Italie et en Espagne (Meriggi et Lovari 1996), quelle que soit la saison, 75 à 85% des aliments consommés par les loups de cette meute sont constitués d'ongulés : mouflons, chamois, autres espèces

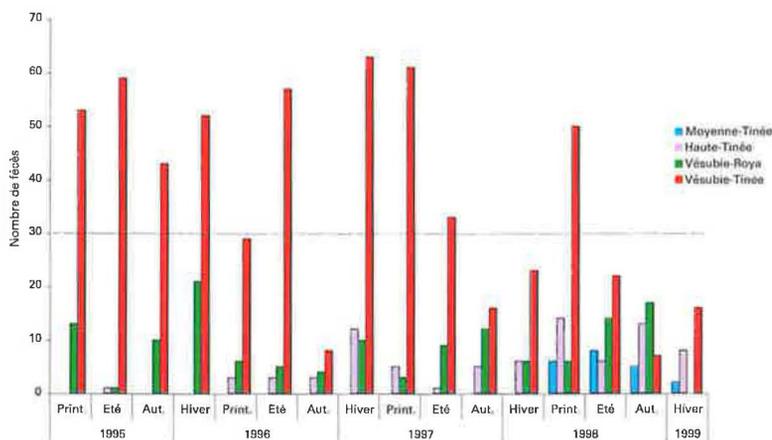


Figure 14 : Nombre, par meute et par saison, de fèces collectées dans le Parc national du Mercantour, d'avril 1995 à mars 1999 et qui ont été analysées pour l'estimation du régime alimentaire des loups.

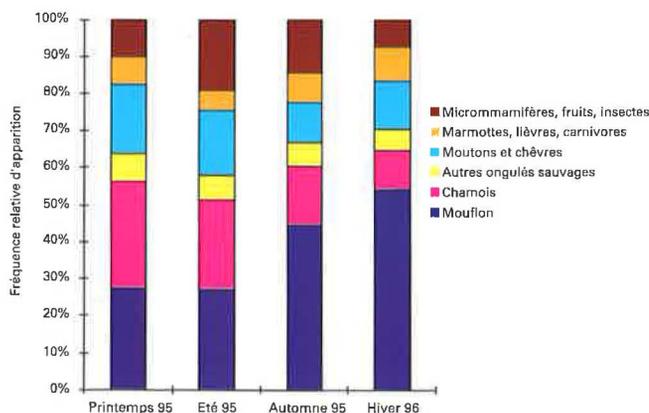


Figure 15 : Fréquence relative d'apparition des différentes catégories alimentaires dans les fèces de loup récoltées du printemps 1995 à l'hiver 1996 sur le territoire de la meute Vésubie-Tinée.

<sup>6</sup> Source : Luigi Boitani, projet INTERREG Loup (Italie, Région Piémont)

## Annexe : extraits du “Loup en France”...

d'ongulés sauvages, moutons et chèvres composent donc l'essentiel de leur régime alimentaire (figure 15).

En 1995-96, le mouflon était, sur l'ensemble de l'année, la proie principale des loups de la meute “Vésubie-Tinée”, suivie du chamois (figure 15). Au printemps et en été, le mouflon et le chamois ont été consommés dans des proportions similaires, représentant à eux deux plus de 50 % du régime alimentaire (figure 15). En revanche, en automne, le mouflon a été trois fois plus consommé que le chamois (pourtant dix fois plus abondant), représentant, à cette saison, près de la moitié des aliments consommés (figure 15). En hiver, il a été cinq fois plus consommé que le chamois, et a constitué plus de 50 % du régime (figure 15).

Le bouquetin, le cerf, le chevreuil et le sanglier (catégorie “autres ongulés sauvages”) ont été relativement peu consommés toute l'année, sans que l'on puisse mettre en évidence des variations saisonnières de leur consommation. En revanche, les ongulés domestiques (mouton essentiellement, quelques chèvres) ont été plus consommés au printemps et en été, où ils ont représenté un peu plus de 20 % du régime alimentaire, qu'en automne et en hiver où ils n'en ont représenté qu'environ 10 % (figure 15).

Les loups ont également consommé, à l'occasion, des mammifères de taille moyenne (marmottes, lièvres, renards et martres) des micro-mammifères (campagnols, mulots, taupes, écureuils), des fruits (myrtilles, merises, fruits du sorbier, ou cynorrhodon) ou des insectes (chenilles, sauterelles) (figure 15). La fréquence saisonnière d'apparition de ces catégories alimentaires est, cependant, trop faible (maximum 12 %) pour que l'on puisse analyser les variations saisonnières de leur consommation.

### Variations pluriannuelles

L'évolution du régime alimentaire des loups du Mercantour sur plusieurs années est étudiée 1) pour la meute “Vésubie-Tinée”, pour laquelle on bénéficie de plus de recul, 2) en

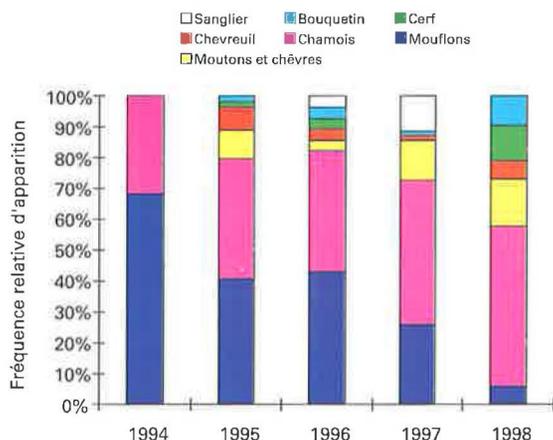


Figure 16 : Fréquence relative d'apparition des différentes espèces d'ongulés dans les fèces collectées au printemps, de 1994 à 1998, sur le territoire de la meute « Vésubie-Tinée ».

fonction de la consommation des ongulés, puisque ces derniers constituent l'essentiel du régime alimentaire, 3) au printemps, seule saison pour laquelle, chaque année, on dispose d'au moins une trentaine de fèces analysées (figure 14).

Bien que le mouflon soit dix fois moins abondant que le chamois, il représente près de 70 % des ongulés consommés au printemps 1994 et 40 à 45 % des ongulés consommés aux printemps 1995 et 1996 (figure 16). Le loup a donc exercé une prédation sélective sur cette espèce, particulièrement facile à capturer pour un tel prédateur. En effet, le mouflon éprouve des difficultés à se déplacer (et donc à se nourrir ou à fuir) dès que l'épaisseur de neige fraîche atteint 25 à 35 cm, ce qui est courant dans le Mercantour. Ainsi, au cours de certains hivers, de fortes mortalités sont constatées, même en l'absence de prédation (165 cadavres trouvés au cours de l'hiver 1993-94 en “Haute-Tinée”). De plus, c'est un animal grégaire, très localisé, et qui est donc plus facile à repérer pour le loup que le chamois, réparti de façon plus dispersé. Enfin, les mouflons nouveau-nés, qui naissent un mois avant les autres ongulés sauvages sont, en début de printemps, les seuls représentants de cette classe d'âge particulièrement vulnérable.

En conséquence de cette forte sélection exercée par le loup, l'effectif de la population de mouflons présente sur le territoire de la meute “Vésubie-Tinée”, déjà fragilisée par la mortalité due à l'enneigement et par le prélèvement cynégétique<sup>8</sup>, a fortement décliné de 1993 à 1997 (figure 17). Il est à noter que, sur le territoire de la meute “Haute-Tinée”, le mouflon représente 50 % des 82 apparitions d'ongulés dans les fèces récoltées de juin 1996 à mars 1999 (toutes saisons confondues), ce qui laisse, là aussi, présager, à terme, un déclin de la population de mouflons présente dans le secteur.

La probabilité de rencontre entre le loup et le mouflon, progressivement devenu rare sur le territoire de la meute “Vésubie-Tinée”, ayant donc diminué, il est probable que le loup, prédateur très opportuniste, s'en soit en partie “désintéressé” et ait cessé d'exercer une prédation sélective à son égard. Au printemps 1997, le mouflon ne représentait plus que 25 % des apparitions d'ongulés (figure 16). Au printemps 1998, sa fréquence d'apparition était à peine de 5 %, soit près de neuf fois inférieure à celle du chamois (figure 16), ce qui équivaut à une consommation de type opportuniste.

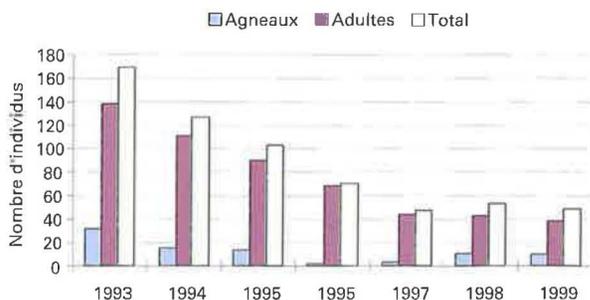


Figure 17 : Nombre de mouflons recensés lors des comptages effectués au printemps, de 1992 à 1999, sur la commune de Valdeblore, sur le territoire de la meute « Vésubie-Tinée » (données : Parc national du Mercantour).

## Annexe : extraits du “Loup en France”...

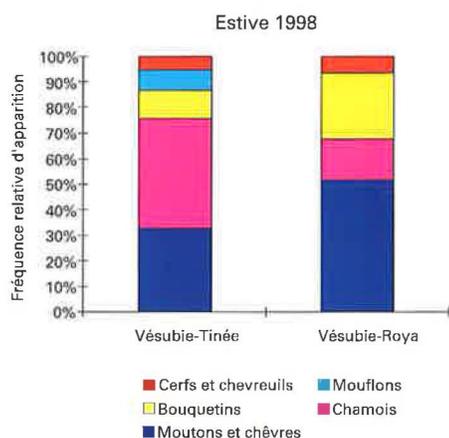


Figure 18 : Fréquence d'apparition des différentes espèces d'ongulés dans les fèces des loups collectées entre le 1er juin et le 30 octobre 1998 dans les territoires des meutes "Vésubie-Tinée" (39 fèces analysées) et "Vésubie-Roya" (33 fèces analysées).

Depuis 1997, le nombre de mouflons recensés est quatre fois inférieur à celui de 1993, lors de l'arrivée du loup. Cependant, la population se maintient à cet effectif, et la proportion d'agneaux a augmenté (figure 17). Il est probable que cette population se stabilise, à l'avenir, à un effectif relativement bas, comme observé en Italie, dans le nord des Apennins et dans la vallée Chisone<sup>9</sup> où, comme dans le Mercantour, le loup, à son arrivée, a exercé une forte prédation sur une petite population de mouflons récemment introduite.

Le chamois, espèce bien adaptée au milieu montagnard et présente en forte densité dans le Mercantour, représentait 30 % de la consommation printanière d'ongulés par la meute "Vésubie-Tinée" en 1994, et 50 % cinq ans plus tard (Figure 16). Par ailleurs, la population de chamois recensée sur le territoire de cette meute (communes de St. Martin-Vésubie et Valdeblorre) comptait 1816 individus en 1992 et 1530 en 1998, soit un léger déclin, attribué davantage au prélèvement cynégétique, très élevé sur ces communes, qu'à la prédation<sup>7</sup>. La fréquence d'apparition printanière des autres ongulés sauvages (chevreuil, cerf, bouquetin et sanglier) est passée de moins de 15 % de 1994 à 1997 à près de 30 % en 1998 (figure 16). Les loups ont donc eu tendance à diversifier leur régime alimentaire, suite au déclin du mouflon.

### Variations inter-meutes

La consommation des ongulés domestiques est étudiée pendant l'estive, soit de juin à octobre. La comparaison inter-meutes est effectuée pour les meutes "Vésubie-Tinée" et "Vésubie-Roya" au cours de l'estive 1998, seules meutes et seule estive pour lesquelles au moins 30 fèces ont été analysées sur cette période de cinq mois.

Pour les loups de la meute "Vésubie-Tinée", les moutons et chèvres représentent un peu plus de 30 % des ongulés consommés pendant l'estive 1998, pour ceux de la meute "Vésubie-Roya", ils en représentent un peu plus de 50 % (figure 18). Ainsi, les loups de la meute "Vésubie-Tinée", qui disposent de six espèces d'ongulés sauvages sur leur territoire, dont des mouflons et de nombreux chamois, privilégient la consommation de ces proies. En revanche, les loups de la meute "Vésubie-Roya", qui occupent un territoire plus pauvre que le précédent en ongulés sauvages avec, notamment, une quasi-absence de mouflons, semblent, en été, davantage portés sur la consommation de mouton.

Les loups des deux meutes ont consommé des chamois mais cette espèce ne représente que 15 % des apparitions estivales pour la meute "Vésubie-Roya", contre plus de 40 % pour l'autre meute (figure 18). Les loups de la "Vésubie-Roya" n'ont pas (ou très peu) de mouflons sur leur territoire, ce qui explique l'absence de cette espèce dans leur régime. En revanche, leur consommation de bouquetin est non négligeable (figure 18). Cette espèce apparaît dans huit crottes analysées. Le bouquetin étant difficile à capturer pour le loup, qui est volontiers charognard, il peut s'agir de la consommation de cadavres de la part des loups. La consommation des cervidés est, pour les deux meutes, occasionnelle (figure 18).

### Proies consommées dans les autres secteurs de présence du loup

Quarante quatre fèces collectées par les correspondants hors Alpes-Maritimes et attribuables au loup ont été analysées (Tableau 3). La faiblesse des échantillons pour chaque massif (de

<sup>7</sup> Source : service scientifique du Parc national du Mercantour

<sup>8</sup> Source : W. Reggioni, Parc naturel du Gigante et P. G. Meneguz, Université de Turin.

<sup>9</sup> Source : service scientifique du Parc national du Mercantour

Région	Nbr fèces analysées	Nombre d'apparitions						
		Mouflon	Chamois	Chevreuil	Cerf	Bouquetin	Mouton	Lièvre
Monges (04)	5	4	0	0	0	0	1	0
Queyras (05)	8	0	4	0	1	2	1	0
Vercors (26 et 38)	16	4	4	1	4	2	4	2
Belledonne (38 et 73)	11	2	5	1	2	1	0	0
Maurienne (73)	5	1	0	0	0	2	2	0

Tableau 3 : Nombre d'apparitions de différentes catégories alimentaires dans les fèces de loup collectées, de 1997 à 1999, par les correspondants du "Réseau-Loup" hors Parc national du Mercantour (toutes saisons confondues).

## Annexe : extraits du “Loup en France”...

5 à 16 crottes analysées) ne permet pas, pour l’instant, d’estimer le régime alimentaire des loups des Monges, du Queyras, du Vercors ou de Belledonne. On peut simplement remarquer que, comme dans le Mercantour, le mouflon, le chamois et le mouton sont les proies les plus fréquemment retrouvées, suivies du cerf et du bouquetin (tableau 3). Le chevreuil semble relativement peu consommé et le sanglier évité.

### Etude de faisabilité pour un renforcement d’ongulés sauvages

En se basant sur des expériences conduites dans les Abruzzes italiennes et au nord du Portugal, un renforcement des populations d’ongulés sauvages a été envisagé dans le cadre du programme Life, pour tenter de réduire la prédation exercée par les loups sur les animaux domestiques. Ce renforcement devait également contribuer à l’enrichissement de la communauté d’ongulés sauvages et, éventuellement, offrir de nouvelles possibilités cynégétiques. Une étude préparatoire a été conduite sous la responsabilité technique de l’Office national de la chasse (Leonard et al. 1998). Elle a conduit à proposer une opération de renforcement tenant compte :

- De la répartition des meutes, de la richesse en ongulés sauvages et du nombre d’attaques sur les ongulés domestiques constatées sur leurs territoires, ainsi que de l’importance des ongulés domestiques dans leur régime alimentaire.
- De l’origine, la répartition, le statut réglementaire et local (espèce gibier ou protégée, chassée ou non) l’effectif, la chance de succès dans une opération de renforcement en montagne et l’intérêt comme proie potentielle du loup, du chamois, cerf, chevreuil, mouflon, sanglier et bouquetin.
- Des demandes de renforcement émanant de sociétés de chasse.

Il est apparu que, durant les deux années précédant cette étude (1997 et 1998), les plus importants dommages aux troupeaux domestiques ont été constatés sur le territoire de la meute “Vésubie-Roya” et sur le secteur “Marguareis” (rive gauche Roya), fréquenté en été par la meute “Valle Pesio / Haute-Roya”. La part des ongulés domestiques dans le régime alimentaire estival des loups est d’ailleurs plus élevée pour la meute “Vésubie-Roya” que pour la meute “Vésubie-Tinée” (figure 18). A l’inverse, l’étude préparatoire entreprise a mis en évidence que l’abondance et la diversité des ongulés sauvages sont plus faibles sur le secteur “Marguareis” et sur le territoire de la meute “Vésubie-Roya” que sur celui des deux autres meutes. A partir de ces données, une zone géographique comprenant une partie des territoires des meutes “Vésubie-Roya” et “Valle Pesio / Haute-Roya” a été retenue pour une éventuelle opération de renforcement (figure 19).

Des six espèces étudiées, le cerf élaphe, *Cervus elaphus*, est apparue la plus intéressante à relâcher dans le cadre d’une opération de renforcement. En effet, le cerf est une des proies préférées du loup, les chances de réussite de renforcement pour cette espèce sont bonnes et il est relativement facile de se procurer des individus à lâcher. De plus, les sociétés de chasse des hautes vallées de la Vésubie et de la Roya, directement

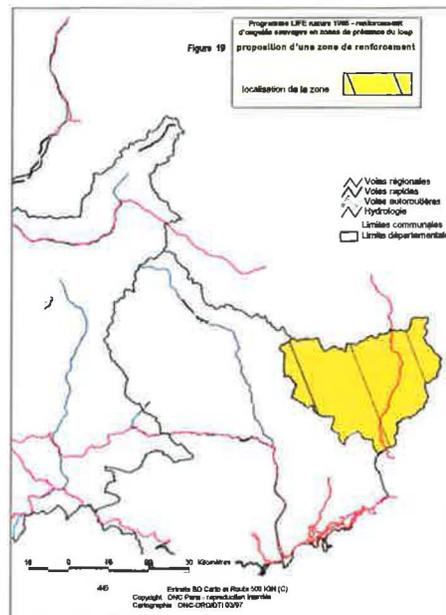


Figure 19 : Localisation de la zone estimée favorable à un renforcement d’ongulés sauvages dans le Mercantour.

concernées par la présence du loup, ont formulé des demandes de réintroductions de cerfs. L’adhésion des chasseurs constitue un atout décisif dans le choix de cette espèce.

Cependant, contrairement aux secteurs d’Italie ou du Portugal où des opérations de renforcement de ce type ont eu lieu, dans le Mercantour, la communauté d’ongulés sauvages est riche et diversifiée et de grands troupeaux d’ovins sont facilement accessibles au loup. Dans ce cas, le lâché d’ongulés sauvages risquait d’avoir peu d’effet pour réduire la prédation exercée sur les troupeaux, en comparaison des autres facteurs entrant en jeu. Il a donc été décidé finalement de ne pas financer d’opération de ce type dans le cadre du programme Life, mais plutôt d’en laisser l’initiative aux sociétés de chasse intéressées.

### Groupes de travail et d’échange (extrait p.75 à 79)

#### Initiative grands carnivores pour l’Europe

Les grands carnivores comme le loup, l’ours ou le lynx, qui se déplacent sur de très grands territoires, vivent souvent, en Europe, dans les zones refuges montagneuses de part et d’autre des frontières entre Etats. Par ailleurs, ils sont souvent source de conflits sociaux du fait des dommages qu’ils infligent aux troupeaux domestiques. La conservation de ces espèces et la gestion des problèmes qu’elles occasionnent est donc un problème complexe qui nécessite une collaboration transfrontalière et l’implication de nombreux groupes d’intérêt : gestionnaires, communautés locales, administrations, associations, etc.

Face à ce constat, le WWF (Fond mondial pour la nature) international, en collaboration avec d’autres organisations et des

## Annexe : extraits du “Loup en France”...

experts provenant de 17 pays européens, a mis en place en 1995 "L'Initiative Grands Carnivores pour l'Europe" appelée aussi LCIE (A Large Carnivore Initiative for Europe). Son objectif est de contribuer à : "maintenir et rétablir, en coexistence avec l'homme, des populations viables de grands carnivores en tant que partie intégrante des écosystèmes et des paysages européens". La LCIE regroupe actuellement plus de 40 personnes qui proviennent de 25 pays européens. Ces experts se retrouvent à intervalles réguliers pour mettre en commun les connaissances et compétences acquises, et travailler en atelier sur des problèmes liés à la conservation des grands carnivores. M.-L. Poule a participé à ces ateliers en 1998 et 1999.

### **Comité national scientifique**

T. Dahier et M.L. Poule ont participé à toutes les réunions annuelles du Comité national scientifique loup. Ce comité compte une vingtaine de membres, dont six experts étrangers, issus de différents organismes de recherche fondamentale ou appliquée. Chaque année, l'état des connaissances sur la population de loup française et la gestion des dommages sont présentés.

Des sujets aussi variés que la recherche de nouvelles méthodes de prévention, l'impact écologique de ces mesures de prévention, l'impact du loup sur les populations d'ongulés sauvages, la stratégie nationale de conservation du loup ou la cartographie de ses habitats potentiels font l'objet d'échanges et de réflexion.

### **Comité national de concertation**

A l'invitation de la Direction de la nature et des paysages (DNP) et de la Direction de l'Espace rural et de la forêt (DERF), M.L. Poule a également participé au Comité national de concertation sur le loup. Lors de sa mise en place, en 1998, ce comité rassemblait une quarantaine de personnes représentant les services de l'Etat, la profession agricole, les associations de chasseurs, d'élus ou de protecteurs de la nature, des organismes de recherche, etc. et visait à élaborer, en concertation, une stratégie de gestion de la présence du loup dans les Alpes françaises.

### **Groupe de travail pour l'homogénéisation de la procédure d'indemnisation**

T. Dahier a participé au groupe de travail mis en place par l'ONC, à la demande du Ministère de l'Environnement, pour homogénéiser les modalités de suivi du Loup et du Lynx en France. L'objectif est de parvenir à une procédure de constat de dommages qui soit la même pour ces deux espèces (formulaire, avis technique, règles de décision d'indemnisation...) et de fusionner les deux réseaux "Lynx" et "Loup" en un réseau "Grands prédateurs" avec des modalités de fonctionnement unique. En effet, les aires de répartition de ces prédateurs sont en expansion et pourraient, à terme, se chevaucher largement. Déjà, les réseaux "Lynx" et "Loup" sont activés conjointement dans cinq départements : la Haute-Savoie, la Savoie, l'Isère, les Hautes-Alpes et la Drôme.

### **Séminaire d'information et de réflexion pour les services de l'état**

Les DIREN Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont organisé un séminaire d'information et de réflexion pour les services de l'état intitulé "Le retour du loup sur l'arc alpin, quelle politique de l'Etat ?" qui a rassemblé plus de 70 personnes les 2 et 3 avril 1998 à Aix-en-Provence. C. Durand, R. de Beaufort, T. Dahier et M.L. Poule ont exposé la situation du loup sur l'arc alpin, le bilan des dommages et les moyens de prévention mis en place. Leurs exposés et ceux des autres intervenants ont permis de faire en sorte que tous les participants soient au même niveau d'information. Un débat animé s'est instauré, notamment autour des moyens financiers à prévoir pour suivre la progression du loup sur l'arc alpin, l'évolution du système de compensation, l'impact écologique de la mise en place des moyens de prévention, la stratégie de conservation du loup et la communication.

### **Rencontre avec d'autres bénéficiaires de programmes Life-Nature**

A l'invitation de l'équipe "Life-Ours Pyrénées", C. Durand, R. de Beaufort et T. Dahier ont participé à la 5<sup>ème</sup> rencontre "Life Ours" qui s'est tenue à Toulouse les 3 et 4 décembre 1998. Cette participation a permis de partager l'expérience acquise dans le cadre de différents programmes Life européens, en particulier quant à la gestion des dommages (méthodes d'expertises, modalités d'indemnisation) et à la mise en place de mesures de protection (gestion d'alpage en présence d'un grand prédateur, utilisation des chiens de protection). Par ailleurs, dans le cadre de sa participation à l'animation d'un stage de formation sur le loup destiné aux agents des espaces naturels protégés français, M.-L. Poule a eu l'occasion de rencontrer les bénéficiaires de programmes Life-Loup en Italie : Parc régional dell'Alto Apennino Reggiano et Parc national des Abruzzes.

### **Echanges transfrontaliers**

M.-L. Poule a participé, en Italie et Suisse, à plusieurs conférences publiques relatives au retour du loup dans les Alpes : en 1997 dans la vallée Suza (Italie, province de Turin), en 1998 à San Remo (Italie, province d'Imperia) et à Sion (Suisse, Canton du Valais).

### **Accueil d'étudiants**

Le retour du loup, emblématique et source de polémique, suscite l'intérêt de nombreux étudiants qui choisissent ce thème comme sujet d'étude. Chaque année, "l'équipe Life" a été régulièrement sollicitée pour répondre aux demandes d'information émanant d'étudiants inscrits à l'Institut national agronomique, à l'Ecole nationale vétérinaire, en BTS Gestion et protection de la nature, en BTS technique de gestion de la faune sauvage, en MST montagne, en Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes, de géographie, ou d'écologie et évolution, en IUT biologie appliquée ou encore en formation aménagement du territoire. Des courriers d'élèves de primaire ou de maternelle ont également été traités ainsi que de nombreuses demandes d'information émanant de simples particuliers.